



Programme de Lutte contre le Harcèlement à l'école

Circonscription Lille 1

Marcq-en-Barœul – La Madeleine





Qu'est-ce que le programme pHARe?



- Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers:
mesurer, éduquer, former, intervenir, associer, mobiliser, suivre l'impact, mettre à disposition
- Tous acteurs de la réussite du programme
- Dans les écoles:
 - Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre
 - Une équipe locale formée: le groupe ressource de circonscription
 - Des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés
 - Des ambassadeurs acteurs (prévention et lanceur d'alerte)





Qu'est-ce que le programme pHARe?



- **Charte d'engagement des écoles pHARe:**
 - Un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement
 - Sensibilisation pour les familles et les personnels
 - Concours NAH, journée NAH
 - 10 heures d'apprentissage annuelles aux élèves du CP au CM2
 - S'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription





Qu'est-ce que le programme pHARe?



➤ Protocole de traitement dans les écoles

NON AU HARCÈLEMENT

Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles

Ce protocole type a pour objectif d'aider les directions d'école ainsi que les équipes éducatives dans la prise en compte des cas de harcèlement entre élèves.

Il propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire.

Ce protocole doit pouvoir être adapté à la spécificité de chaque situation, au contexte des écoles, aux ressources partenariales et à l'environnement.

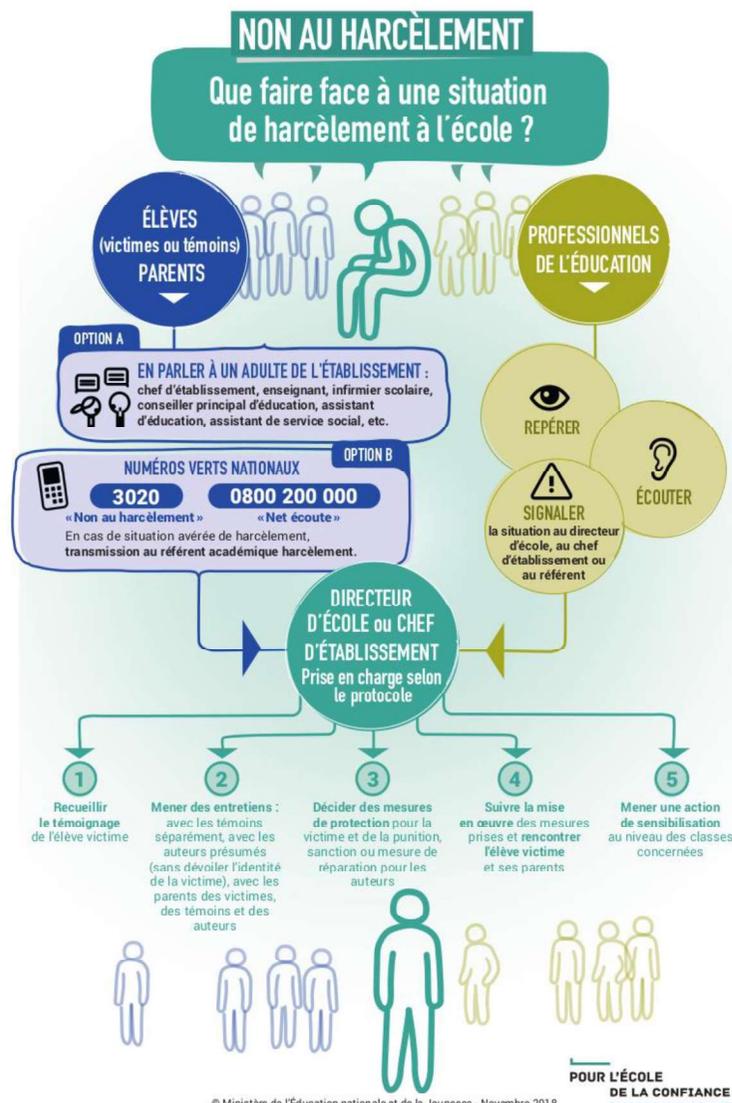
› Cf. Annexe 1 – schéma du traitement des situations de harcèlement

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école





Schéma du traitement des situations de harcèlement



pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Groupe Ressources pHARe
Lille 1
Marcq-en-Baroeul
La Madeleine





Sommaire

1. Qu'est ce que le harcèlement?
2. Révélation des faits : analyse de la situation.
3. Quelles mesures de protection à prendre en cas de situation de harcèlement?
4. Suivi post-événement.





1. Qu'est-ce que le harcèlement?



Violences verbales, physiques et/ou psychologiques répétées avec intention de nuire

Parfois peu visibles aux yeux des adultes

Situations qui peuvent sembler minimales





2. Révélation des faits : analyse de la situation



Identification de la situation : **harcèlement ou non ?**

- 1) Révélation des faits (*élèves, parents, enseignants, etc.*) :
écoutes, repérages.
- 2) Entretiens individuels (*victime, auteur, témoin*).
- 3) Observations conjointes (*à l'aide des grilles des signaux faibles*) pour déterminer s'il y a harcèlement ou non.
- 4) Bilan de la situation analysée et compte rendu aux personnes concernées.
- 5) Déclenchement ou non des mesures du protocole « Non au harcèlement ».

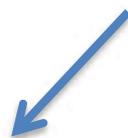




2. Révélation des faits : analyse de la situation



Bilan de la situation analysée et compte rendu aux personnes concernées.



Situation de harcèlement

déclenchement des mesures du protocole « *de traitement des situations de harcèlement dans les écoles.* »



Situation conflictuelle

Gestion par l'équipe (règlement de l'école, de classe...)





Situation de harcèlement



**Déclenchement des mesures du protocole
« *Non au harcèlement* »**





3. Quelles mesures de protection prendre en cas de situation de harcèlement ?



- Réflexion en équipe pour analyser et proposer des actions ou démarches à entreprendre : *écoute, soutien, orientation pour une prise en charge (psychologique ou médicale), association d'aide aux victimes, information préoccupante si danger, etc.*
- Intervention de la psychologue de l'Éducation nationale pour la victime et l'auteur.
- Entretiens continus avec la victime, l'auteur, les témoins et les parents.





Rappel



Il relève des missions des professionnels de l'éducation de « **contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires...** », selon l'arrêté du 1er juillet 2013 (référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation).

« **Contribuer** » signifie que l'école ne peut résoudre seule la question du harcèlement ou des violences.

Sa fonction doit rester éducative et elle doit pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des intervenants (*personnels des temps périscolaires par exemple*) **et sur les parents.**

Les parents des enfants auteurs, victimes ou témoins doivent être **acteurs**, tout comme les élèves, de la résolution de la situation ; faute de quoi, celle-ci risque de se poursuivre ou s'aggraver. L'école et ses partenaires doivent donc savoir orienter quand cela est nécessaire.
(extrait du protocole « non au harcèlement »)





4. Suivi post-événement



- Proposition de lieu d'écoute au sein de l'école ou à l'extérieur
- Suivi des mesures prises, en concertation avec le personnel en charge des temps périscolaires et information à l'IEN de l'évolution de la situation
- Rencontre organisée avec l'élève victime et ses parents après mise en œuvre des mesures, suivie ultérieurement de points réguliers avec eux.
- Point d'information (non nominatif) au conseil d'école
- Bilan avec la commune sur le traitement de la situation (*responsable des temps périscolaires*)
- Bilan de la gestion de la situation par l'équipe éducative





Les ressources

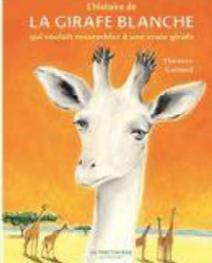
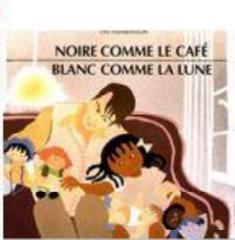
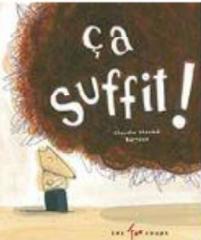
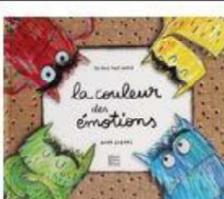


- **Sur le site de la circonscription et l'ENT: power de présentation, protocole, charte, activités, projets, journée NAH...**
- **Un document synthétique par cycle d'exploitations pédagogiques**
- **Une plate-forme sur Eduline**



Un document synthétique par cycle pour construire une programmation d'école

Cycle 1 – Travailler la différence pour aller vers le harcèlement

CYCLE 1		
PS	MS	GS
Lecture d'albums sur la différence		
  	   	
 		
Travail en langage sur les émotions et les ressentis.		
	 	
Jeu des 3 figures : l'agresseur, la victime et le sauveteur https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/page/13_05_29_six_objectifs_scolaires.pdf http://www.estimesoietdesautres.be/img/Le%20Jeu%20des%20Trois%20Figures.pdf		